

12

Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice

En Communauté française, les élèves réalisent « normalement » un parcours de douze ans dans l'enseignement obligatoire. Une proportion importante d'élèves s'écarte de cette norme.

En 2009-2010, en moyenne, près d'un élève sur 5 est en retard scolaire à la fin de l'enseignement primaire et c'est le cas de près d'un élève sur 2 en secondaire.

Ces proportions ont évolué dans le temps, en relation entre autres avec certaines modifications des structures de l'enseignement. Des différences s'observent également selon le sexe et les formes d'enseignement choisies.

En Communauté française, un enfant ayant 6 ans durant l'année civile entre en première année primaire. Après un parcours de douze ans, il doit sortir de l'enseignement secondaire l'année de ses 18 ans. Cela est loin d'être le cas le plus fréquent : sur l'ensemble du parcours, on observe un pourcentage élevé d'élèves présentant un retard scolaire¹.

La figure 12.1 montre en 2009-2010, une progression du retard scolaire quasi linéaire dès la 3^e maternelle² : en 5^e primaire, près d'un élève sur 4 est en retard ; en 3^e secondaire, c'est le cas pour plus d'un élève sur 2. Il y a néanmoins deux sauts importants : d'une part entre la 6^e primaire et la 1^{re} secondaire (de 22 % à 38 % de retard), puis d'autre part entre les 2^e et 3^e années de l'enseignement secondaire (le retard passe de 35 % à 52 %). Dans l'enseignement primaire, on peut réaliser le parcours en 6 ans, voire 7 et exceptionnellement en 8 ans³ et, de ce fait, un certain nombre d'élèves peuvent quitter prématurément la 5^e ou même la 4^e primaire pour entrer en 1^{re} année secondaire, ce qui peut expliquer le taux de retard moins important en 6^e primaire. De même, la diminution du retard scolaire en 6^e secondaire de plein exercice peut s'expliquer par les départs vers l'enseignement ou la formation en alternance et les abandons, principalement pour des élèves ayant atteint l'âge de 18 ans, limite de l'obligation scolaire.

La figure 12.2 donne une approche globale des taux de retard scolaire durant les 22 dernières années. En moyenne, un élève sur 5 est en retard scolaire en primaire et près de 1 sur 2 en secondaire. On observe une diminution lente et continue du taux de retard puis une inversion de la tendance, à partir de 1999-2000 dans le primaire et 2001-2002 dans le secondaire. Invariablement, les garçons sont plus en retard que les filles et cette différence se maintient durant le parcours scolaire.

Pour analyser plus finement les années d'études où se produit le retard scolaire, la figure 12.3 décrit les taux de retard en début et fin de primaire (en 5^e,

vu la particularité notée en 6^e) ainsi que, dans l'enseignement secondaire, au 1^{er} degré, qui a connu plusieurs réformes, et au début des 2^e et 3^e degrés, moments d'orientation scolaire. En moyenne, en 1^{re} année primaire, plus d'1 élève sur 10 est en retard scolaire et près d'1 sur 4 en 5^e année primaire. En 1^{re} secondaire, on passe de 40 % de retard en 1988-1989 à un minimum de 25 % en 2000-2001. Cette variation se répercute sur les taux observés en 2^e : 52 % en 1988-1989 et un minimum de 31 % en 1999-2000. En 1995-1996, la diminution nette du retard scolaire en début de secondaire (et ses effets sur le reste du parcours) peut s'expliquer comme une conséquence de la réforme instaurée dans le premier degré⁴, lequel doit s'effectuer en un maximum de trois ans. Une modification de cette réforme⁵ a, depuis 2001-2002, inversé la tendance en 1^{re} année. Le faible impact de cette réforme sur la fin du secondaire suggère une production simultanée et plus importante de retard scolaire en 4^e, 5^e et 6^e secondaires après 2002.

Pour analyser les lieux de production du retard scolaire, la figure 12.4 présente l'état du retard des élèves en 6^e primaire et au début des 2^e et 3^e degrés en 2009-2010 selon la forme d'enseignement suivie. Les différences dans la structure des retards en fonction des formes choisies sont importantes. Le retard moyen d'un élève en 3^e est d'environ 4 mois dans le général ; il passe à 9 mois dans le technique de transition, à 1 an et 3 mois dans le technique de qualification et à 1 an et 5 mois dans le professionnel. Les filles sont systématiquement plus à l'heure que les garçons, sauf dans la forme professionnelle. Sur base de la distribution des retards scolaires, on peut conclure qu'un phénomène de relégation apparaît à l'entrée du deuxième degré, moment de l'orientation, et se renforce à l'abord du troisième degré, moment de confirmation de la section et de la forme choisies.

1 Il ne s'agit pas ici d'une mesure d'un retard par rapport à l'apprentissage mais bien par rapport à l'âge légal de la scolarisation. Ainsi, un enfant maintenu en maternelle à 6 ans et entrant en 1^{re} primaire l'année où il atteint 7 ans est considéré en retard durant toute sa scolarité même si celle-ci se passe sans redoublement. C'est ainsi qu'un élève sera dit « à l'heure » s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il sera dit « en retard scolaire ».

2 En 3^e maternelle, le taux de retard est le rapport en pourcentage entre le nombre d'élèves de 6 ans et plus inscrits en maternelle et le nombre d'élèves de maternelle âgés de 5 ans et plus.

3 Décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental du 14/03/1995 (M.B. du 17/08/1995) imposant à terme (2000-2005) une organisation en cycles à l'intérieur desquels l'élève parcourt sa scolarité de manière continue, à son rythme et sans redoublement.

4 Dans l'enseignement secondaire, depuis 1995-1996, une réforme du premier degré ne permet plus le redoublement tout en permettant de réaliser ce degré en 3 ans maximum. On a donc instauré une année complémentaire en fin de 2^e.

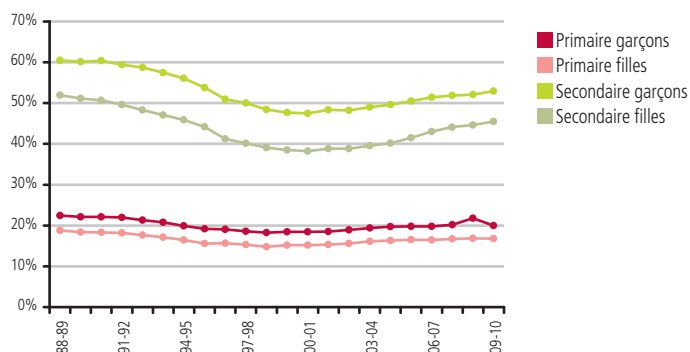
5 Depuis 2000-2001, il est également possible d'effectuer en fin de 1^{re} cette année complémentaire.

12.1 Rythmes scolaires individuels dans l'enseignement ordinaire - Année scolaire 2009-2010



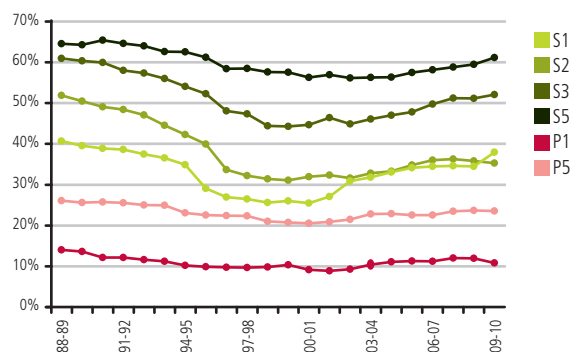
En 4^e année de l'enseignement primaire ordinaire (P4), 79 % des élèves sont à l'heure, 17 % en retard scolaire d'un an, 4 % en retard de 2 ans et plus ; en 4^e année du secondaire ordinaire (S4), 45 % des élèves sont à l'heure, 31 % sont en retard scolaire d'un an, 24 % de 2 ans ou plus.

12.2 Évolution du taux de retard scolaire par sexe dans l'enseignement ordinaire – Années 1988-1989 à 2009-2010



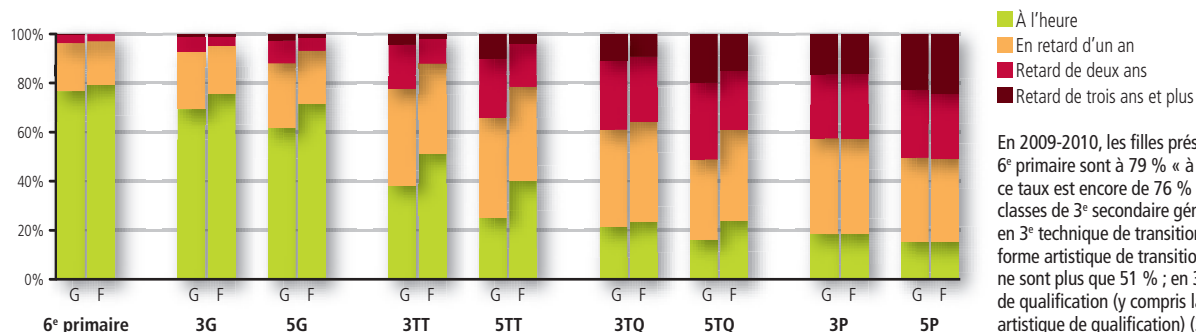
En 2009-2010, dans le primaire, 20 % des garçons et 17 % des filles sont en retard scolaire d'au moins un an ; dans le secondaire, ce sont 53 % des garçons et 45 % des filles qui sont en retard scolaire d'au moins un an.

12.3 Évolution du taux de retard scolaire dans certaines années d'études de l'enseignement ordinaire – Années 1988-1989 à 2009-2010



En 2009-2010, 11 % des élèves de 1^{re} année primaire (P1) sont en retard et 23 % le sont en 5^e primaire (P5); dans le secondaire ordinaire (toutes sections confondues), le taux de retard s'élève à 38 % en 1^{re} année (S1), à 35 % en 2^e année (S2), à 52 % en 3^e année (S3) et à 59 % en 5^e année (S5).

12.4 Rythmes scolaires individuels dans l'enseignement ordinaire selon la forme et le sexe en 6^e année primaire, 3^e et 5^e années secondaires – Année scolaire 2009-2010



En 2009-2010, les filles présentes en 6^e primaire sont à 79 % « à l'heure » ; ce taux est encore de 76 % dans les classes de 3^e secondaire générale (3G) ; en 3^e technique de transition (y compris la forme artistique de transition) (3TT), elles ne sont plus que 51 % ; en 3^e technique de qualification (y compris la forme artistique de qualification) (3TQ) environ 24 % et en 3^e professionnelle (3P) 19 %. En 5^e générale (5G), 62 % des garçons sont à l'heure pour 72 % de filles.